

# ASSEMBLÉE NATIONALE

11 juin 2021

---

RELATIF À LA RÉGULATION ET À LA PROTECTION DE L'ACCÈS AUX ŒUVRES  
CULTURELLES À L'ÈRE NUMÉRIQUE - (N° 4187)

Adopté

## AMENDEMENT

N° AC241

présenté par  
Mme Mette, rapporteure

-----

### ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 15, supprimer le mot :

« prenantes ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.